

option Responsable technico-commercial en agroéquipements

RNCP2286 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21084, 21032, 34581
Code(s) ROME	D1213
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LEGTA DE TOULOUSE	1931126200001 1	Former et organiser l'évaluation
LEGTA EDOUARD DE CHAMBRAY	1927101680001 9	Former et organiser l'évaluation
LYCEE AGROENVIRONNEMENTAL 62	1962225740001 0	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA GERMINIERE-ROUILLON	1972001080001 1	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GEN TECHNOL AGRICOLE LE PARACLET	1980127260001 6	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE EDUC ORIENT DE MOIRANS	7795704310002 2	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation Responsable technico-commercial en agroéquipements est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il est chargé de mettre en œuvre la politique commerciale de l'entreprise (achat et/ou vente) sur un secteur géographique, un type de marché, un point de vente (il peut être commercial sur un secteur ou commercial sédentaire).

- Il gère et organise toutes les composantes de son activité : son travail et le travail de son équipe
- Il gère les matériels, équipements locaux dont il a la responsabilité.
- Il gère les résultats de l'activité conformément à ses objectifs
- Il établit des relations commerciales avec les clients et fournisseurs et communique dans l'entreprise.
- Il adapte son activité en fonction des évolutions du contexte économique, technique, commercial en assurant une fonction permanente de veille technique, commerciale, réglementaire.
- Dans le cadre de son activité commerciale, il mobilise des connaissances et met en œuvre des techniques relatives aux agroéquipements et à leur utilisation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Participer à l'élaboration de la politique commerciale de l'entreprise du secteur des agro-équipements

UCP2 : Utiliser les techniques de négociation et de vente dans le secteur des agro-équipements

UCP3 : Gérer l'activité commerciale de l'entreprise du secteur des agro-équipements dans le respect de la réglementation

UCP4 : Mobiliser les connaissances techniques et économiques relatives aux produits du secteur des agro-équipements dans le cadre de son activité

Blocs de compétences

RNCP2286BC01 — UCP1 : Participer à l'élaboration de la politique commerciale de l'entreprise du secteur des agro-équipements

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- choisir les segments constituant le marché cible
- positionner le produit
- distribuer le produit sur le marché national et à l'extérieur
- constituer un porte feuille de clientèle

RNCP2286BC02 — UCP2 : Utiliser les techniques de négociation et de vente dans le secteur des agro-équipements

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- réaliser une action de prospection à partir du fichier client
- préparer l'entretien de vente et/ou de négociation
- mener un entretien de vente et/ ou de négociation

RNCP2286BC03 — UCP3 : Gérer l'activité commerciale de l'entreprise du secteur des agro-équipements dans le respect de la réglementation

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- assurer la gestion matières
- assurer la gestion administrative et financière dans le respect des réglementations
- gérer la force de vente

RNCP2286BC04 — UCP4 : Mobiliser les connaissances techniques et économiques relatives aux produits du secteur des agro-équipements dans le cadre de son activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- présenter les agro-équipements achetés ou vendus en indiquant leur incidence sur l'environnement
- effectuer la démonstration des agro-équipements
- informer les clients sur la maintenance des agro-équipements

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :

Entreprises commercialisant des agroéquipements : constructeurs, import/export, concessions, distributeurs...

Les agroéquipements désignent l'ensemble des matériels, bâtiments et équipements utilisés dans le cadre de la production agricole, viticole, horticole et pour l'entretien de l'espace rural : tracteurs et machines agricoles, matériels d'irrigation, bâtiments d'élevage, de stockage, serres et leurs équipements, matériels de transformation des produits sur le lieu de production, matériels et équipements d'entretien de l'espace rural...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :

Le terme ' technico-commercial ' est utilisé dans un sens générique. Il désigne un commercial dont l'activité comporte une dimension technique importante.

La technicité du technico-commercial en agroéquipements est liée aux technologies présentes dans les agroéquipements qui recouvre différents domaines (motorisation, hydraulique, électronique, informatique, climatisation...)et à l'utilisation des agroéquipements sur le plan agronomique, économique, environnemental, de sécurité et confort pour l'utilisateur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X61 — Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 085
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X61 — Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 520 €
Selon la branche	6 000 € – 11 520 €
Prise en charge	Branches concernées
11 520 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 082 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 500 €	CPNE Branche Caoutchouc
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38851

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2286/>